

Académie de POITIERS
Collège Fontbruant
15 rue du collège
17250 SAINT PORCHAIRE

SÉANCE du Conseil d'administration

Date : lundi 28 JUIN 2021

Année scolaire : 2020-2021
Numéro de séance : 5
Date de transmission de la convocation aux membres : 04/06/2021
1^{ère} convocation (oui/non) : oui
2^{ème} convocation (oui/non) :
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)

Président : Mme ATINDÉHOU LAPORTE Stéphanie
Secrétaire de séance : Mme RIEU Sandie

Quorum (7) :
Nombre de présents : 9

Ordre du jour

1) Fonctionnement du CA

- Adoption du P.V. du précédent conseil d'administration

2) Vie pédagogique et éducative

- Calendrier de fin d'année (non accueil des élèves le 5 et 6 Juin)
- Bilan de l'infirmerie
- Bilan du cdi,
- Bilan sur le numérique au collège,
- Bilan des parcours santé, citoyenneté, culturels et d'orientation
Bilan e-twinning, Erasmus, PEAC, cadets de la sécurité, sécurité routière....
- Bilan du groupe de prévention du décrochage scolaire
- Bilan sur l'UNSS
- Modification du règlement intérieur concernant les téléphones portables
- Les cordées de la réussite

3) Affaires financières

Ordre du jour concernant les affaires financières :

- *Délégation de signature pour toute convention d'utilisation des locaux hors temps scolaire*
- Convention avec le lycée Romsay concernant la gestion des marchés
- convention CM2,
- convention Tai Chi,
- *Autorisation de recruter des assistants d'éducation à temps plein et temps partiel.*
- D.B.M pour information
- Déspécialisation du reliquat de subvention OFAJ
- Crédits globalisés État
- Tarifs de la demi-pension
- Concession de logement Principale Adjointe et de la principale
- Concession du logement de l'agent de maintenance
- Concession du logement de la gestionnaire
- Autorisation de louer les logements vacants
- Motion concernant l'article 32 de la loi 4D

Questions diverses

Pièces jointes :

- PV du précédent CA

1 – Adoption du PV du 25 mars 2021

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

18h21 : Arrivée de Mme Derquenne et de M.Grenon

2- Vie pédagogique et éducative

Mme la principale informe le conseil des réunions pédagogiques qui auront lieu les 30 juin, 1^{er} et 2 juillet et de l'autorisation de ne pas accueillir d'élèves le 5 et 6 juillet puisqu'ont lieu les corrections du DNB.

Vote pour le non accueil d'élèves le 5et 6 juillet.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Mme la principale présente ensuite :

le compte rendu de l'Infirmier, des actions de prévention ont été menées :

- pour les classes de 3^{ème}, sur l'éducation à la sexualité et le consentement
- et les classes de 4^{ème} à raison d'une séance de deux heures, sur l'éducation à la sexualité, et une classe a bénéficié des séances d'une heure sur le harcèlement ;
- Pour les classes de 5^{ème}, prévention contre le harcèlement avec l'assistante sociale
- les cadets de la sécurité ont été formé au PSCI
- Toutes les classes ont été formés aux gestes barrières
- animation avec l'assistante sociale d'un jeu sur les émotions

le bilan du cdi, non rendu en raison de l'arrêt maladie de Mme Haricot Feyler , documentaliste.

Le bilan sur devoirs faits,

11h par semaine. Les élèves bénéficiaires de l'atelier lecture écriture ont pu progressé et quitté le dispositif laissant la place à de nouveaux élèves. Toutefois, 50 % des élèves uniquement ont continué dans le dispositif, préférant parfois être avec leurs camarades. Les progrès sur le travail personnel ont permis de mettre l'accent lors des conseils de classe sur l'approfondissement dans les documents rendus et très peu de travail non faits. L'enquête de climat scolaire a révélé que le temps consacré au devoirs maison était en moyenne de deux heures semaine.

Le bilan sur le GPDS

104/538 élèves ont bénéficié de l'attention de la GPDS, 15 en 6^{ème}, 38 en 5^{ème}, 25 en 4^{ème}, 27 en 3^{ème}. Les sujets évoqués concernent des difficultés sociales, scolaires, médicales, familiales, d'orientation et les acteurs interviennent en conséquence ;

Le bilan sur le PEAC « fontbruant fait son cirque »

Cette année, les 5 classes de 5e (environ 130 élèves) ont participé à un PEAC autour des arts du cirque. C'était un projet pluridisciplinaire : en EPS, les élèves ont pratiqué les arts du cirque ; en français, ils ont étudié des textes ou des œuvres en lien avec le cirque ; en arts plastiques, ils ont étudié des œuvres dont le sujet était le cirque, et certains élèves ont réalisé des affiches de la troupe d'artistes circassiens avec lesquels ils travaillaient (le Lynx à deux têtes), affiches exposées dans le couloir du collège ; en histoire, ils ont étudié le cirque au Moyen-Âge ; en vie de classe, certains ont travaillé sur les métiers du cirque, les écoles du cirque, ce qui a fait le lien avec le parcours avenir.

Pour ce qui concerne la partie pratique artistique proprement dite, ils ont donc travaillé avec la compagnie « le Lynx à deux têtes ». Une dizaine de séances d'une heure et demie prises sur le créneau EPS étaient prévues, ainsi qu'un spectacle. Tout ceci a été fortement perturbé par la covid et la période de confinement. Ils ont néanmoins pu bénéficier d'une initiation aux arts du cirque, et, en lieu et place du spectacle, ont travaillé à la réalisation d'un flash mob, donc d'une chorégraphie mettant en scène les 5 classes. Celle-ci a été filmée par un drone, et le film devrait être bientôt visible.

Le bilan sur le numérique au collège pour les élèves de 6^{ème} et 5^{ème}, pour les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}.

- les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} ont bénéficié de deux heures de formation à l'informatique sur le fonctionnement de l'ENT i-cart, l'envoi d'un courriel avec pièce jointe, la récupération d'un document ou le dépôt d'un document dans Pronote.
- les élèves de 4^{ème} ont été sensibilisés à la plateforme pix en technologie,
- 135/140 élèves de 3^{ème} ont validés des compétences sur PIX
- 6 ateliers découverte numérique ont été effectués pour les adultes volontaires sur des thèmes variés : prise en main de Pronote, présentation des nouvelles fonctions, découverte de PIX pour les assistants d'éducation, utilisation des tablettes, classe virtuelle, genaily.

Le compte rendu d'Eramus – voir document joint

Le compte rendu des cadets de la sécurité

Liste des élèves de la section des cadets de la sécurité civile ayant validé leur examen final:

- GUICHARD Mathias:note de 14/15
- PEYCHER Manon::note de 12/15
- POURPOINT Clément:note de 12/15
- CONRIT Théo:note de 11/15
- VEILLON Chloé:note de 09/15
- RIEU Satine:note de 09/15

Le bilan de l'UNSS, budget : 16014 €

Nombre de licenciés : 50 dont 23 garçons et 27 filles.

Nombre de licenciés en baisse par rapport à 2019-2020 : 64 élèves (61 garçons et – 3 filles)

La situation sanitaire, l'annulation de compétition peut expliquer cette baisse.

Deux activités (tennis et badminton) ont eu lieu au début du premier trimestre avec des entraînements jusqu'à l'interdiction des salles. Reprise des entraînements le 31 mai jusqu'à hier 23 juin dernier jour. L'année a été très fortement perturbée par les différents protocoles successifs mis en place à cause de la situation sanitaire (brassage des effectifs, accès au gymnase interdit...), d'où une activité fortement réduite. Pour le volley, 12 élèves ont participé à 19 séances.

Aucune compétition (annulation des championnats départementaux)

Cette année toutes les compétitions sont annulées.

Step Jumba : 21 élèves inscrits : 20 filles et 1 garçon. Entraînements tous les mardis (5èmes et 3èmes) et les vendredis (6èmes et 4èmes) de 12h30 à 13h30. Les inscrits étaient en majorité des inscrites qui n'avaient pas été licenciées les années précédentes.

Demande à la mairie l'autorisation d'implanter des bornes pour effectuer des courses d'orientation. La requête des professeurs d'EPS pour utiliser le Dojo et la salle de danse pour la rentrée prochaine ;

Modification du règlement intérieur, chapitre II/3 sécurité et santé :

version initiale : « Objets interdits dans le collège : briquets, allumettes, cigarettes, produits stupéfiants, blanco, bombes aérosol, lasers, cutters et autres objets contondants, tout objet dangereux ou de manière générale inutile à la scolarité. En cas de manquement à cette règle, la confiscation de l'objet constituerait une mesure de prévention, indépendamment de la sanction qui serait prise. Tout objet confisqué fera l'objet d'une information sur le logiciel de gestion scolaire ; les responsables légaux seront invités à venir récupérer l'objet confisqué auprès des responsables de l'établissement.

L'utilisation d'un téléphone mobile par un élève est interdite dans toutes les activités scolaires (sorties pédagogiques comprises) et dans tous les lieux du collège (cf. article L.511-5 du code de l'éducation).

version modifiée : « Sont interdits dans le collège tous objets dangereux ou de manière générale inutile à la scolarité (briquets, allumettes, cigarettes, produits stupéfiants, blanco, bombes aérosol, lasers, cutters et autres objets contondants). Par ailleurs, l'utilisation d'un téléphone mobile par un élève est interdite dans toutes les activités scolaires (sorties pédagogiques comprises) et dans tous les lieux du collège (cf. article L.511-5 du code de l'éducation). Dans le cas où l'élève possède un téléphone portable, l'appareil doit être éteint et rangé.

En cas de manquement à ces règles, la confiscation de l'objet constituerait une mesure de prévention, indépendamment de la sanction qui serait prise. Tout objet confisqué fera l'objet d'une information sur le logiciel de gestion scolaire ; les responsables légaux seront invités à venir récupérer l'objet confisqué auprès des responsables de l'établissement.

Vote pour la modification du règlement intérieur.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Les cordées de la réussite :

Une cordée avec l'école de gendarmerie de la base de Rochefort. Deux élèves volontaires (un garçon, une fille) de 3^{ème} seront choisis pour découvrir les différents métiers proposés par l'armée de l'air.

Une deuxième cordée concerne l'université de La Rochelle, le lycée Bellevue et le collège Fontbruant. L'objectif est de sensibiliser deux classes (une de 4^{ème}, une de 3^{ème}), qui auront le loisir d'effectuer des données scientifiques qui seront ensuite traitées par Thomas Pasquier via puis 6 élèves, (trois filles et trois garçons) qui travailleront lors d'une demi-journée d'immersion avec des élèves de seconde au lycée Bellevue, les parents seront invités à venir les chercher et découvriront ainsi le lycée. Puis, les six élèves seront reçus à la faculté de La Rochelle, pour se projeter sur du plus long terme. Ce projet est encadré par M. Aubert et Mme Ternissien.

III – Les affaires financières

Nous accueillons les lundis soirs un club de tai chi, et une semaine avant la rentrée, une vingtaine d'élèves de CM2. Je vous demande donc une délégation de signature pour signer les conventions d'utilisation des locaux hors temps scolaire.

Vote pour l'accueil des CM2 du 23 au 27 août 2021.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Vote pour la location de la salle à l'association de Tai Shi.

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Proposition d'appliquer une remise de 50 % du loyer à l'association de Tai Shi, en raison de la non utilisation de la salle sur l'année, de part l'application du protocole Covid.

Vote pour appliquer la réduction :

Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Vote pour la délégation de signature à la cheffe d'établissement pour l'utilisation des locaux hors temps scolaire.

Pour : 9 contre : 0 abstention : 0

Convention avec le lycée Rompsay concernant la gestion des marchés, en lieu et place du lycée Dassault pour tous les travaux de maintenance.

Pour : 9 contre : 0 abstention : 0

Réglementation du service de restauration
Mme Decrouy résume le compte tenu du règlement.

Vote pour l'application du règlement

Pour : 9

contre : 0

abstention : 0

Tarifs de la demi-pension

Compte tenu du contexte de la pandémie COVID-19 qui perdure et de ses impacts économiques et sociaux notamment pour les familles confrontées à des difficultés financières, je vous propose de ne pas augmenter les tarifs de 2022

- Elève à la carte rechargeable 3,11 €
- Elève externe du collège 4,50 €
- Elève extérieur au collège 4,60 €

Personnel de Catégorie C

- Personnel non titulaire, agents, ASSEDU,
- Secrétaire administratif 3,11 €

Personnel de Catégorie B

- Professeur stagiaire, gestionnaire, infirmière 4,60 €

Personnel de Catégorie A

- Professeur titulaire, CPE, personnel de direction 5,40 €

Hôte de passage

- Stage, intervenants extérieurs 6,90 €

Vote pour l'application des tarifs

Pour : 7

contre : 0

abstention : 2

Concessions de logement

- Concession de logement Principale Adjointe et de la gestionnaire. Départ à la retraite pour Mme Decrouy, et mutation pour Mme Lobel. La future gestionnaire, Mme Carole FARIA ne souhaite pas bénéficier du logement.
- Possibilité d'attribuer un logement au principal adjoint, s'il le souhaite, à titre gratuit à la rentrée 2021.

Vote pour la concession du logement à titre gratuit

Pour : 7

contre : 0

abstention : 2

- **Autorisation de louer les logements vacants**

Vote Pour : 9

contre : 0

abstention : 0

Statut des adjoints gestionnaires

Dans son article 32 du projet de loi 4D, visant à introduire un pouvoir d'instruction des collectivités territoriales de rattachement sur les adjoints gestionnaires des EPLE. Cet article est de nature à dégrader nos conditions de travail et le bon exercice de nos missions ainsi que le bon fonctionnement des équipes de direction et des établissements.

Questions diverses

Les différents travaux (agrandissement du restaurant scolaire, sanitaires, abri contre la pluie) sont ils planifiés ?

L'architecte et la direction de l'immobilier du conseil départemental sont venus pour réfléchir aux travaux, et envisager leur réalisation. Les travaux auraient lieu en juillet prochain mais aucune date n'est arrêtée définitivement. Mme Derquenne, parents d'élèves, s'étonne sur le délai de réalisation des travaux dont l'annonce de la réalisation a déjà été effectuée depuis 4 ans. Mme Seguin reconnaît la tâche ardue en raison du nombre de collège concerné, mais M. Sourde, l'architecte, a une bonne connaissance du lieu. Mme Decrouy s'interroge suite aux questions posées par l'architecte, de la pertinence du futur projet proposé.

Quels sont les conclusions du groupe de travail sur le poids des cartables ? Quelles mesures concrètes seront mises en place à la rentrée de septembre pour alléger les cartables des élèves pendant les trajets domicile-collège ?

Mme Delfini en charge du dossier indique que deux réunions ont eu lieu avec un représentant des fédérations des parents d'élèves, M. Meslin et Mme Verdaud, professeure de SVT ; Un sondage auprès des enseignants a été effectué sur les pratiques professionnelles. 17 réponses sur 37 ont permis de prendre conscience de la problématique.

En sciences, l'année prochaine, les élèves auront les livres en salle et non chez eux. En langues vivantes, les pratiques étant diversifiées, il faudra trouver un consensus l'an prochain. En mathématiques, les enseignants ont opté pour un cahier d'exercices par niveau. L'atelier sera à prolonger l'an prochain mais par des réunions entre équipes disciplinaires.

Mme Derquenne s'interroge sur la possibilité d'acheter des manuels supplémentaires pour moitié afin de les laisser dans la classe. Le prix d'un manuel variant entre 18.80 € et 25 €, le budget ne peut assumer cette dépense supplémentaire.

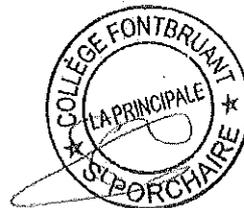
Quel est l'avenir de la LV allemand au collège Fontbruant ? 12 élèves sont déjà en allemand en 4^{ème}, 3^{ème} et 10 élèves de futur 5^{ème} demandent l'allemand. Le regroupement des heures (2.5h) et une heure par classe permet de maintenir l'allemand pour les élèves qui le souhaitent.

Un dispositif bilangue est il prévu au collège Fontbruant ? La section bilangue est une réelle opportunité, mais demande un surplus de travail personnel pour l'élève. A ce jour, je n'ai pas de demande des parents. Mme La principale a toutefois proposé à Mme Moreau d'y réfléchir compte tenu que ce projet avait été déposé par M. Catrou il y a 4 ans, mais avait eu une suite défavorable.

Un dispositif sport-étude est prévu au collège Fontbruant ?

Non, aucun club de sport n'en a émis le besoin. Une section sportive nécessite un budget conséquent, et je ne suis pas sûre que le club de Saint Porchaire puisse financer un tel projet.

Mme Atindéhou Laporte lève la séance à 19h50.



Mme RIEU Sandie

Handwritten signature of Mme Rieu Sandie.

Mme ATINDÉHOU LAPORTE